HD DIAGNOSTIC

Politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel

Document mis à jour le 27 septembre 2026 — remplace la version du 10 septembre 2026

1. Responsable du traitement

La société HD DIAGNOSTIC est responsable du traitement des données à caractère personnel qu'elle collecte dans le cadre de son activité de diagnostics techniques immobiliers.

Élément	Valeur
Raison sociale	SAS HD DIAGNOSTIC, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social	1-3 rue de Dompierre, 17000 LA ROCHELLE
Immatriculation	RCS La Rochelle n° 824 977 391 — SIRET 824 977 391 00039
TVA intracommunautaire	FR77824977391
Certification	Organisme LCC Qualixpert, n° C2618
Contact	contact@hddiagnostic.fr — 05 46 50 50 35

La présente politique s'applique aux données traitées à l'occasion des demandes de devis, de la réalisation des missions de diagnostic et de la gestion de la relation commerciale. Elle est mise à jour en fonction des évolutions légales et de l'organisation de la société ; la version en vigueur est publiée sur hddiagnostic.fr.

2. Données collectées

Les informations dont la fourniture est nécessaire à l'exécution de la mission sont signalées comme obligatoires lors de leur collecte. À défaut, la prestation ne peut être réalisée ou le rapport comporte des réserves.

2.1 Données d'identification et de contact

- Donneur d'ordre, propriétaire, occupant : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse électronique
- Prescripteur : agence immobilière, notaire, mandataire, syndic — raison sociale et coordonnées du contact
- Notaire en charge de la vente, lorsque la mission s'inscrit dans une transaction
- Numéro de téléphone portable, utilisé pour le rappel de rendez-vous par SMS

2.2 Données relatives au bien

- Adresse, complément de localisation, étage, numéro de lot et lots annexes
- Références cadastrales et identifiant fiscal du local
- Année de construction, surface, nombre de pièces et de niveaux, équipements
- Photographies, croquis et plans établis lors de l'intervention
- Adresse officielle et coordonnées géographiques du point d'adresse, obtenues auprès de la Base Adresse Nationale ; numéro d'immatriculation de la copropriété, le cas échéant

2.3 Données issues des diagnostics et des pièces fournies

- Résultats des diagnostics réalisés et rapports de mission
- Titre de propriété, état descriptif de division, règlement de copropriété
- Factures d'énergie, contrats de fourniture, factures de travaux et d'entretien
- Études thermiques, dossier technique global, diagnostics antérieurs

- Photographies des plaques signalétiques des équipements ; position du téléphone du technicien au moment du pointage de début et de fin d'intervention

2.4 Données particulières

Le constat de risque d'exposition au plomb suppose de recueillir le nombre et l'âge des enfants occupant le logement, cette information conditionnant les obligations d'information prévues par le Code de la santé publique. Elle est conservée dans les seules conditions décrites à l'article 4 et n'est utilisée à aucune autre fin.

2.5 Données de gestion

- Devis, commandes, factures, règlements et suivi des encaissements
- Journal des modifications du dossier ; preuves de signature électronique des devis et documents contractuels (identité du signataire, horodatage, lien utilisé, adresse IP et navigateur de l'appareil) ; date de dernière connexion et nombre d'échecs de connexion à l'espace client ; journal des connexions à l'espace client (date, identifiant, adresse IP de l'appareil)
- Échanges intervenus dans le cadre de la mission

3. Finalités et bases légales

Finalité	Base légale	Précision
Établissement des devis et réalisation des missions de diagnostic	Exécution du contrat ou mesures précontractuelles	Article 6.1.b du RGPD
Planification des interventions et rappel des rendez-vous par SMS	Exécution du contrat	Article 6.1.b du RGPD
Transmission du DPE à l'ADEME	Obligation légale	Article 6.1.c — condition de validité du diagnostic
Information des autorités en cas de détection de termites, plomb, amiante, mérule ou radon	Obligation légale	Mairie, préfecture, agence régionale de santé selon le cas
Interruption de l'alimentation en gaz et information du distributeur en cas de danger grave et immédiat	Obligation légale et sauvegarde des intérêts vitaux	Article 6.1.c et 6.1.d
Facturation, comptabilité et conservation des pièces	Obligation légale	Code de commerce et Code général des impôts
Gestion de la relation client et suivi des dossiers	Intérêt légitime	Article 6.1.f
Constitution de preuves et défense des droits en cas de litige ou de mise en cause	Intérêt légitime	Durée alignée sur la responsabilité du diagnostiqueur
Sécurité des systèmes et journalisation des accès	Intérêt légitime	Article 6.1.f

HD DIAGNOSTIC ne réalise aucune opération de prospection commerciale et n'exploite pas les données collectées à cette fin.

4. Durées de conservation

Catégorie de données	Durée
Devis n'ayant pas donné lieu à une mission	3 ans à compter du dernier contact
Données de gestion de la relation commerciale	Durée de la relation, puis 5 ans d'archivage

Rapports de mission et pièces constitutives (photographies, relevés, justificatifs fournis)	10 ans à compter de l'émission du rapport
Preuves de signature électronique et pièces contractuelles associées	Avec le dossier de mission, 10 ans
Pièces comptables et factures	10 ans à compter de la clôture de l'exercice
Journaux techniques et traces de connexion	12 mois
Compteurs de tentatives de connexion (adresse IP, identifiant saisi)	24 heures
Sessions de connexion à l'espace client	Effacées à leur expiration

La durée de dix ans correspond à la période pendant laquelle la responsabilité de HD DIAGNOSTIC est susceptible d'être recherchée au titre de ses missions. Au terme de ces délais, les données sont supprimées ou anonymisées.

La durée de validité propre à chaque diagnostic est distincte de sa durée de conservation : un rapport peut être conservé alors qu'il n'est plus valable pour une transaction.

5. Destinataires et sous-traitants

5.1 Destinataires imposés par la réglementation

Ces transmissions résultent d'obligations légales et ne sont pas subordonnées à l'accord préalable de la personne concernée.

Destinataire	Objet
ADEME	Dépôt des diagnostics de performance énergétique
Mairie, préfecture, agence régionale de santé	Détection de termites, plomb, amiante, mérule ou radon, selon les cas prévus par les textes
Distributeur de gaz	Signalement d'un danger grave et immédiat

5.2 Destinataires de la mission

Le dossier de diagnostic technique est remis au donneur d'ordre. Il est transmis au notaire chargé de la vente, en vue de son annexion à la promesse ou à l'acte authentique, ainsi qu'à l'agence immobilière en charge de la transaction lorsque le donneur d'ordre l'a demandé ou autorisé.

5.3 Sous-traitants et prestataires

Ces prestataires n'accèdent aux données que dans la limite de leur mission et sont tenus à des obligations contractuelles de confidentialité et de sécurité.

Prestataire	Rôle	Données concernées
Analysimmo	Édition du logiciel métier de production des diagnostics	Dossiers techniques et données des biens
Clever Cloud SAS (Nantes)	Hébergement du logiciel de gestion, de l'espace client, des documents et des sauvegardes	Dossiers, devis, rapports, coordonnées, preuves de signature
Payplug	Paiement en ligne depuis l'espace client	Données de règlement
Crédit Agricole	Encaissement mobile, virements et chèques	Données de règlement
ITGA — Bordeaux	Analyses en laboratoire des prélèvements	Références du bien et des échantillons

Octopuce SARL — Paris	Hébergement du site internet hddiagnostic.fr	Données transmises via le site
Arobiz	Services de messagerie	Échanges électroniques
Google	Services de messagerie ; agenda des interventions ; lecture des plaques d'équipements par intelligence artificielle, selon le fournisseur réglé	Échanges électroniques ; rendez-vous (adresse du bien, contact sur place, consignes d'accès) ; photographies de plaques d'équipements, jamais de photographie du logement
Microsoft OneDrive	Sauvegarde des dossiers	Dossiers et rapports
EXCO La Rochelle	Expertise comptable	Factures et pièces comptables
Orange	Services de téléphonie	Données de communication
LCC Qualixpert	Organisme certificateur — audits de surveillance	Rapports de mission contrôlés
AXA France IARD, courtier CAPP	Assurance de responsabilité civile professionnelle, en cas de mise en cause	Éléments du dossier concerné
SMSFactor	Envoi des SMS de rappel de rendez-vous	Numéro de portable, date, heure et adresse du bien
Cal.com, Inc.	Prise de rendez-vous en ligne et par téléphone	Nom, coordonnées, créneau choisi
Anthropic PBC	Lecture des plaques d'équipements par intelligence artificielle, selon le fournisseur réglé	Photographies de plaques d'équipements uniquement

Lors de la saisie d'un dossier et pour établir l'état des risques, le logiciel consulte des services publics ouverts : la Base Adresse Nationale, le répertoire SIRENE, le Registre national des copropriétés, la Base de Données Nationale des Bâtiments (CSTB), qui fournit l'année de construction du bâtiment, Géorisques et les cartes réglementaires du BRGM, le cadastre et la Géoplateforme de l'IGN, et le Géoportail de l'urbanisme. Seuls l'adresse du bien, sa parcelle ou ses coordonnées, ou la raison sociale d'une entreprise, leur sont transmis ; jamais l'identité ni les coordonnées d'une personne. Ces services ne conservent aucune donnée pour le compte de HD Diagnostic.

5.4 Transferts hors de l'Union européenne

L'hébergement du site internet, du logiciel de gestion et des dossiers est assuré sur le territoire de l'Union européenne. Certains services de messagerie et de sauvegarde, l'agenda et la prise de rendez-vous (Google, Cal.com) et la lecture des plaques d'équipements (Google, Anthropic) sont en revanche susceptibles d'impliquer un traitement en dehors de l'Union. Ces transferts s'effectuent dans le cadre des garanties prévues par le RGPD, notamment les clauses contractuelles types de la Commission européenne ou une décision d'adéquation applicable au prestataire concerné.

6. Sécurité

HD DIAGNOSTIC met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données : contrôle des accès par identifiants individuels, restriction des habilitations selon les fonctions, chiffrement des échanges, sauvegardes régulières et sélection de prestataires présentant des garanties suffisantes.

Le logiciel de gestion applique des comptes individuels, des mots de passe conservés sous forme hachée, un verrouillage après plusieurs échecs, des liens d'activation, de signature et de règlement à durée limitée, le chiffrement des échanges (HTTPS), un journal des modifications par dossier et des sauvegardes régulières chez l'hébergeur. S'y ajoutent la fermeture immédiate des accès d'un collaborateur ou d'un client, la limitation des tentatives de connexion par appareil, un journal des connexions conservé un an, et le chiffrement des sauvegardes, dont le mot de passe est détenu par le gérant seul.

7. Vos droits

Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès aux données vous concernant
- Droit de rectification des données inexactes ou incomplètes
- Droit à l'effacement, sous réserve des obligations légales de conservation qui s'imposent au diagnostiqueur
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données que vous avez fournies
- Droit d'opposition, pour des raisons tenant à votre situation particulière, aux traitements fondés sur l'intérêt légitime

L'exercice du droit d'effacement ne peut faire obstacle à la conservation des rapports de mission et de leurs pièces pendant la durée mentionnée à l'article 4, cette conservation répondant à une obligation légale et à la nécessité de constater, d'exercer ou de défendre des droits en justice.

Comment exercer vos droits

Par courriel à contact@hddiagnostic.fr, ou par courrier à HD DIAGNOSTIC, 1-3 rue de Dompierre, 17000 LA ROCHELLE.

Une réponse vous est adressée dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois en raison de la complexité ou du nombre de demandes ; vous en êtes alors informé dans le délai d'un mois initial.

Une pièce justificative d'identité ne vous sera demandée qu'en cas de doute raisonnable sur votre identité, et sera détruite dès la demande traitée.

Réclamation

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés — CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 — www.cnil.fr.

8. Site internet et cookies

Les traitements liés à la navigation sur hddiagnostic.fr, notamment l'usage éventuel de cookies de mesure d'audience, font l'objet d'une information distincte accessible sur le site.

L'espace client et les pages de signature et de règlement sont servis par le logiciel de gestion de HD Diagnostic. Il n'utilise qu'un témoin (cookie) de session, strictement nécessaire au fonctionnement, sans mesure d'audience ni traceur publicitaire.

9. Mise à jour

La présente politique est susceptible d'évoluer. Toute version actualisée est publiée sur hddiagnostic.fr et se substitue à la précédente à compter de sa date de mise à jour.

Dernière mise à jour : 27 septembre 2026.